

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
1999-09-58ItemMarie Moret au chef de la gare de Nîmes, 22 novembre 1897

Marie Moret au chef de la gare de Nîmes, 22 novembre 1897

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire[Chef de la gare de Nîmes](#)

Lieu de destinationNîmes (Gard)

Description

RésuméMarie Moret récapitule l'affaire de la disparition du matériel photographique, soustrait aux colis expédié de Guise par Henri Buridant à elle-même à Nîmes : elle a payé 40 F de transport ; les caisses sans le matériel photographique ne pesaient plus que 150 kg ; la valeur de l'appareil photographique et de ses accessoires est de 398 F ; le 13 novembre, un signalement des objets disparus a été remis à l'employé de la gare de Nîmes pour les recherches de police. Marie Moret demande des informations sur la suite de l'affaire.

Mots-clés

[Photographie](#), [Procédure \(droit\)](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées[Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieux cités

- [14, rue Bourdaloue, Nîmes \(Gard\)](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familistère](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation2 p. (494r, 495r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilstère de Guise

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Nîmes 22 novembre
1897

14 rue Baudouine

Monsieur le Chef de la Gare
de Nîmes,

J'ai été remise en possession du colis n° 26 à propos duquel j'ai eu l'honneur de vous écrire le 12 courant; mais je suis sans nouvelle aucune de mon autre réclamation touchant le fait suivant:

Six colis pesant ensemble 110 kilogrammes, au départ, ont été adressés en grande vitesse, port dû, le 4 courant, avec la mention: Envoi de Monsieur H. Bourdant, Familiste de Guise (Aisne) à Madame Veuve Gardin

14 rue Baudouine, Nîmes (Gard).

On m'a demandé et j'ai versé, à titre de frais de transport, 40 francs pour cet envoi qui m'a été délivré le 8 courant; mais une des caisses avait été ouverte et remplie d'un sac en macoton chevronné noir contenant un appareil photographique et ses accessoires, adéquat; aussi les six colis ne pesaient-ils plus ensemble que près de 100 kilogrammes, ainsi que la constaté l'employé de la gare, à qui en même temps a été remis l'indication des objets disparus valant ensemble 398 francs. Le 13 courant, sur la demande de ce même employé, remise lui a

22 novembre
été faite du signalement
des Arts et Métiers pour recher-
ches de police.

Mme Je vous prie Monsieur
le chef de gare, de bien
vouloir me faire connaître
où en est le règlement
de cette affaire?

Veuillez agréer,
Monsieur, l'assurance
de toute ma considération

M. J. B. A. Gadin
le montant de la somme
qui spectera la maison.
par le moyen d'il nous
plait dans la matière.

de 10 heures et demie
à midi pour la
facilité de la réception
Veuillez agréer,
Monsieur avec mes
remerciements anticipés
mes civilités respectueuses

M. J. B. A. Gadin
chez Monsieur le chef de gare
à Paris
le 22 novembre 1888